

AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030

PLANS D'ACTION
RÉGIONAUX 2021-2025



Il est possible de consulter la présente publication en format électronique (PDF) dans le site www.Québec.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Direction générale de l'appui à l'agriculture durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418-380-2100
Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

Coordination

Direction générale de l'appui à l'agriculture durable

Édition

Direction des communications

Dépôt légal : 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-93849-1 (PDF - Deuxième édition)
ISBN 978-2-550-90843-2 (PDF - Première édition)

© Gouvernement du Québec

La reproduction totale ou partielle du présent document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	5
INTRODUCTION	7
Les productrices et producteurs agricoles au cœur de l'action	7
Cinq objectifs et huit indicateurs clés	7
Plans d'action régionaux	8
BAS-SAINT-LAURENT	10
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	12
CAPITALE-NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES	16
MAURICIE	18
ESTRIE	20
MONTRÉAL-LAVAL-LANAUDIÈRE	22
OUTAOUAIS	24
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC	26
CÔTE-NORD	28
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	30
LAURENTIDES	32
MONTÉRÉGIE	34
CENTRE-DU-QUÉBEC	36

MESSAGE DU MINISTRE



Des acteurs régionaux mobilisés pour l'agriculture de demain

L'agriculture québécoise a pris depuis plusieurs années déjà un virage vert. Le gouvernement du Québec encourage le développement d'une activité agricole durable et respectueuse de son environnement et la préservation des ressources, tout en tenant compte de la santé des personnes et des besoins des consommateurs. Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD), publié en octobre 2020, témoigne de l'importance des enjeux environnementaux pour le Ministère.

Depuis la dernière année, plusieurs initiatives dans le cadre du PAD ont été mises en place pour promouvoir le développement d'une agriculture plus verte. Je pense notamment à la publication, en juillet 2021, des engagements des regroupements de producteurs ainsi qu'à la création du Réseau québécois de recherche en agriculture durable.

Aujourd'hui, nous ajoutons au PAD une autre pièce maîtresse, qui s'appuie sur la mobilisation régionale des productrices et des producteurs agricoles, eux qui sont au cœur de l'occupation dynamique du territoire et du développement économique. Ainsi, les plans d'action régionaux assureront une cohérence avec les actions gouvernementales dans l'établissement d'une agriculture prospère et durable, capable d'alimenter notre monde sans compromettre celui de demain.

Je remercie l'ensemble des acteurs régionaux, et plus spécifiquement les productrices et les producteurs, qui, par leur implication, assureront l'atteinte de nos ambitieux objectifs.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,



André Lamontagne



INTRODUCTION

Élaboré en concertation avec les acteurs du milieu agricole, le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) vise à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin de répondre aux préoccupations des acteurs du milieu et des citoyens. Bien que la responsabilité de coordonner l'action gouvernementale en agriculture incombe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la mise en œuvre du PAD s'appuie sur une approche intégratrice qui implique l'ensemble des parties prenantes, et plus particulièrement les productrices et producteurs agricoles.

Les productrices et producteurs agricoles au cœur de l'action

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 repose sur une vision commune et mobilisatrice qui s'articule autour de l'atteinte de résultats concrets et mesurables au moyen d'actions ciblées en matière d'agroenvironnement. Les productrices et producteurs agricoles sont au cœur de ces actions.

C'est d'ailleurs sur cette vision que repose la mise en œuvre du PAD. L'implantation régionale et nationale de ce plan sera appuyée par la mise en œuvre des mesures phares du PAD. Elle assurera une cohésion et une réelle synergie offrant au monde agricole un ensemble de possibilités pour réaliser ses objectifs agroenvironnementaux, qui convergent vers les indicateurs du PAD. Ensemble, les acteurs du milieu agricole travailleront à atteindre des cibles et des objectifs communs



CINQ OBJECTIFS ET HUIT INDICATEURS CLÉS

OBJECTIFS	INDICATEURS et cibles d'ici l'année 2030
 1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement	1.1 Réduction de 500 000 kilogrammes de pesticides de synthèse vendus 1.2 Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement
 2. Améliorer la santé et la conservation des sols	2.1 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures 2.2 85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus
 3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes	3.1 Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture
 4. Optimiser la gestion de l'eau	4.1 Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités 4.2 Réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau
 5. Améliorer la biodiversité	5.1 Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité

Plans d'action régionaux

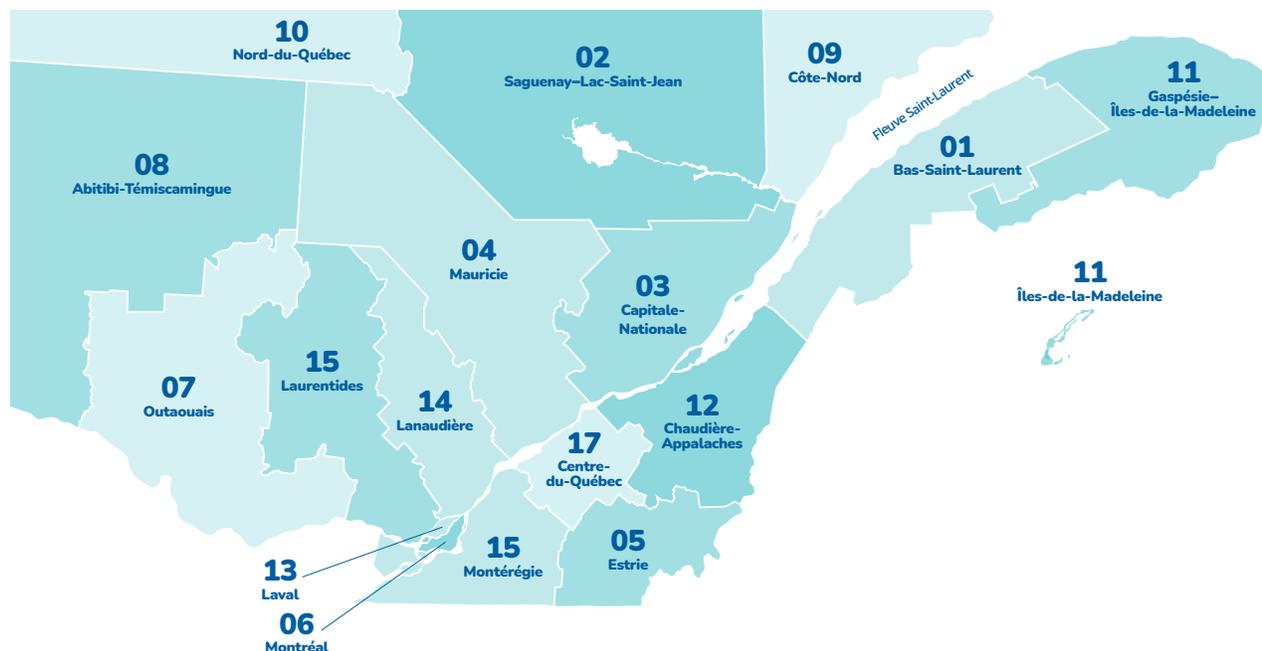
Les plans d'action régionaux, coordonnés par les directions régionales du Ministère, ont été élaborés grâce à la collaboration des productrices et producteurs ainsi que des partenaires du milieu. En effet, la mobilisation des acteurs du milieu a permis de cibler les principaux enjeux, d'identifier les actions prioritaires et de proposer des moyens pour élaborer un plan personnalisé à chacune des régions.

Ces plans seront évolutifs puisqu'ils seront mis à jour annuellement. Ils permettront d'entreprendre des initiatives adaptées aux particularités des territoires, en harmonie et en complémentarité avec la réalisation des engagements des regroupements de producteurs ([Plan de mise en œuvre 2021-2025](#)).

Tous les plans s'inscrivent dans les objectifs et les indicateurs du PAD. Ils s'articulent autour des moyens ciblés, soit le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation, la formation et la reconnaissance. Ils se traduiront majoritairement par des projets en lien avec les pratiques agroenvironnementales au champ. Divers leviers contribueront à assurer l'atteinte de résultats concrets et mesurables.

Toutefois, le succès de ces plans repose d'abord et avant tout sur la **mobilisation de tous les acteurs** qui sont au cœur du développement d'une agriculture régionale prospère et durable. Le leadership assuré par le MAPAQ permettra de favoriser l'adhésion, l'engagement et la collaboration des partenaires dans des actions et des moyens permettant l'atteinte des ambitions et des objectifs du PAD. Il s'agit d'une mobilisation sans précédent pour une agriculture en harmonie avec l'environnement qui assurera sa prospérité, et ce, au bénéfice des générations futures.

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC



BAS-SAINT-LAURENT



Enjeux

Croissance des superficies de cultures annuelles et des conséquences associées

Compaction et érosion des sols

Défis liés à la santé des sols et à la qualité de l'eau dans la production de pommes de terre

Préservation de la biodiversité en milieu agricole

Maintien et amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole

ACTION 1 | Poursuivre la mobilisation du milieu

- > Promotion et diffusion des progrès distinctifs du secteur agricole bas-laurentien en matière d'agriculture durable
- > Mise en place d'un comité régional en agroenvironnement et formation d'un groupement de producteurs à l'échelle d'une MRC (projet exploratoire)
- > Création d'un réseau de fermes engagées et inspirantes pour favoriser le transfert de connaissances aux pairs
- > Promotion des différents outils disponibles en agriculture durable (formations, leviers financiers, services-conseils, etc.)

ACTION 2 | Couvrir les sols

- > Multiplication d'initiatives novatrices de transfert de connaissances sur le thème des cultures de couverture des sols, dont une cellule d'innovation et un groupe de codéveloppement
- > Réalisation de parcelles de démonstration aux champs adaptées au contexte bas-laurentien

ACTION 3 | Favoriser l'adoption de stratégies pour limiter l'usage des pesticides agricoles

- > Promotion des bonnes pratiques au champ en matière d'usage de pesticides par l'organisation de vitrines et de cliniques
- > Valorisation et vulgarisation des outils disponibles pour la gestion des ravageurs tels le Réseau d'avertissements phytosanitaires, Iriis Phytoprotection, SagePesticides et le programme Prime-Vert
- > Mise en place d'une cellule d'innovation de lutte intégrée pour la culture du maïs fourrager

ACTION 4 | Augmenter la présence d'arbres et de fleurs à la ferme

- > Organisation d'une campagne de promotion pour susciter l'engouement et l'investissement dans des aménagements qui favorisent la biodiversité tels les haies brise-vent, les bandes riveraines, les îlots fleuris et les plantes mellifères
- > Mise en place d'une cellule de codéveloppement consacrée à la biodiversité
- > Soutien et stimulation de projets du milieu tels Les brises-vents de la Mitis et Au Bas-St-Laurent, protégeons les abeilles!

ACTION 5 | Pérenniser les ressources hydriques

- > Développement de partenariats et d'une expertise régionale pour répondre aux besoins en gestion de l'eau
- > Participation à la réalisation d'un portrait des enjeux régionaux liés à la qualité de l'eau et à sa quantité en production animale et recommandation de pratiques pour une gestion durable de la ressource

ACTION 6 | Favoriser les bonnes pratiques dans la culture de pommes de terre

- > Diffusion des progrès agroenvironnementaux à l'ensemble des entreprises de production de pommes de terre de la région
- > Mise en place ou soutien de projets de transfert de connaissances répondant aux défis du secteur des pommes de terre (irrigation, pesticides, fertilisation, rotation, etc.)
- > Soutien d'un projet visant à améliorer les pratiques agricoles pour une gestion optimale de l'eau dans la culture des pommes de terre



SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Enjeux

Concertation des partenaires régionaux qui participent activement à l'agriculture durable et soutien à leurs interventions

Amélioration des bandes riveraines et de la biodiversité

Impact environnemental de la production de pommes de terre

Contrôle de la mouche du bleuet dans la région

Amélioration de la gestion des fumiers

Maintien et amélioration de la santé et de la conservation des sols

Amélioration de la qualité de l'eau de bassins versants

Maintien et développement de l'agriculture biologique

ACTION 1 | Réduire l'usage et les risques des pesticides

- > Mise en place de vitrines de démonstration sur les options de lutte intégrée contre les ennemis des cultures, sur les équipements de sarclage ou sur les méthodes alternatives à moindre risque
- > Trousse de sensibilisation aux pesticides destinée aux producteurs
- > Démonstration des méthodes alternatives à l'atrazine dans la culture du maïs sous paillis plastique
- > Mise en place de parcelles d'évaluation de canola d'automne pour réduire l'utilisation d'insecticides et d'herbicides
- > Vulgarisation des effets des pesticides sur l'environnement et la santé

ACTION 2 | Augmenter les superficies et la qualité des bandes riveraines

- > Poursuite du projet « Opération bandes riveraines et biodiversité »
- > Démonstration des avantages des bandes riveraines

ACTION 3 | Augmenter et maintenir les superficies aménagées pour améliorer la biodiversité

- > Mise en place de parcelles de démonstration et d'implantation d'engrais vert et de bandes fleuries pour différents types de production
- > Diffusion d'outils et de vidéos sur la protection des insectes pollinisateurs
- > Sensibilisation aux bonnes méthodes d'implantation et d'entretien des haies brise-vent et diffusion d'information sur le sujet
- > Vulgarisation des avantages liés à la diversification des espèces composant les haies brise-vent

ACTION 4 | Optimiser la gestion des matières fertilisantes et de la matière organique des sols

- > Mise en place de vitrines de démonstration sur l'amélioration de la gestion des fertilisants azotés et de la matière organique dans la production de pommes de terre
- > Évaluation de la performance des enclos d'hivernement et recommandation de mesures de correction pour réduire les écoulements de phosphore
- > Sensibilisation aux méthodes et aux périodes d'épandage réduisant les risques de compaction et favorisant l'apport de matière organique au sol
- > Sensibilisation aux bonnes pratiques concernant les amas au champ et les distances séparatrices

ACTION 5 | Prévenir la dissémination de la mouche du bleuet

- > Promotion des mesures de biosécurité et programme de dépistage
- > Identification et promotion des méthodes de lutte à moindre risque contre la mouche du bleuet
- > Conscientisation pour prévenir la contamination des bleuetières par le matériel de manutention et d'expédition



ACTION 6 | Encourager l'établissement de diverses espèces et variétés de cultures fourragères pérennes

- > Diffusion d'information et de résultats de recherche sur le sujet
- > Sensibilisation des producteurs aux avantages des rotations de cultures

ACTION 7 | Promouvoir l'intégration des céréales d'automne et des cultures de couverture dans les rotations de cultures

- > Mise en place de vitrines et de parcelles de démonstration sur le sujet



ACTION 8 | Réduire les risques de compaction et de dégradation des sols pour le maintien de la rentabilité des cultures

- > Organisation d'activités itinérantes et de vitrines pour améliorer la santé des sols et la gestion de l'eau
- > Conscientisation sur les voies d'accès et la circulation de la machinerie pour limiter la compaction
- > Organisation d'activités de diffusion et de sensibilisation touchant la compaction des sols
- > Sensibilisation à l'impact de l'utilisation des paillis plastiques oxodégradables

ACTION 9 | Améliorer les méthodes de régénération des sols dénudés dans les bleuetières

- > Mise en place de vitrines et de parcelles de démonstration sur le sujet
- > Sensibilisation à l'utilisation de paillis organiques pour protéger les zones dénudées dans les bleuetières

ACTION 10 | Appuyer les initiatives régionales qui favorisent le maintien ou le développement de la production biologique

- > Optimisation de la régie biologique
- > Diffusion d'information sur le contrôle des mauvaises herbes dans les bleuetières biologiques

CAPITALE-NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES



Enjeux

Utilisation rationnelle des pesticides

Taux de matière organique des sols

Biodiversité de l'agroécosystème

Gestion optimale de l'eau en production végétale

Couverture des sols en hiver

Gestion optimale des matières fertilisantes

Adaptation des entreprises aux changements climatiques

ACTION 1 | Réduire l'utilisation des pesticides dans les grandes cultures et en horticulture

- > Travail par microbassin versant ou par sous-groupes de producteurs afin de favoriser une gestion intégrée des pesticides
- > Promotion de l'agriculture raisonnée parmi les producteurs de grandes cultures



ACTION 2 | Augmenter la teneur en matière organique des sols

- > Accompagnement des producteurs dans la mise en place de rotations de cultures diversifiées

ACTION 3 | Améliorer la biodiversité

- > Coordination des projets d'aménagement de plantations brise-vent qui touchent à la fois le contrôle de l'érosion éolienne des terres agricoles et l'amélioration de la biodiversité
- > Coordination des projets d'aménagement des berges et des corridors fauniques dans les bassins versants prioritaires (Boyer, Le Bras, Niagarette, etc.)

ACTION 4 | Optimiser la gestion de l'eau dans les grandes cultures, dans les fourrages et en horticulture

- > Réalisation d'activités avec les caravanes (quantité et qualité de l'eau)
- > Mise en place de vitrines de démonstration d'aménagements favorisant la santé des cours d'eau

ACTION 5 | Augmenter la superficie des sols protégés en hiver

- > Formation et accompagnement des producteurs agricoles en ce qui a trait à l'intégration des cultures de couverture et d'engrais verts dans tous les secteurs de production
- > Accompagnement des entreprises pour favoriser les travaux de sols qui laissent plus de 30 % de résidus de cultures

ACTION 6 | Améliorer la gestion des matières fertilisantes azotées et réduire leur utilisation

- > Mise en place d'un suivi pour évaluer la compaction des sols lors des chantiers et réalisation de journées d'information
- > Optimisation de l'utilisation des outils de suivi pour l'azote dans le sol

ACTION 7 | Soutenir le partage d'informations entre les producteurs agricoles

- > Mise en place de cohortes d'entreprises visant à travailler sur un aspect environnemental lié à un objectif du plan d'agriculture durable



MAURICIE



Enjeux

Diversité des rotations dans les plans de culture

Qualité de l'écosystème du lac Saint-Pierre et d'autres milieux vulnérables

Présence d'habitats pour la faune en milieu agricole et connexion de massifs forestiers

Utilisation rationnelle des engrais azotés de synthèse

Utilisation rationnelle des pesticides

ACTION 1 | Soutenir les essais d'implantation de nouvelles cultures (cultures principales et cultures de couverture) éprouvées à la ferme

- > Essais d'implantation de haricots secs en partenariat avec l'industrie pour favoriser les semis de céréales d'automne
- > Introduction de cultures de couverture dans la production de pommes de terre

ACTION 2 | Accroître les superficies de plantes pérennes

- > Mise en marché du foin de commerce
- > Utilisation de l'analyse RUSLE comme outil de sensibilisation en vue de réduire l'érosion des sols vers le lac Saint-Pierre



ACTION 3 | Soutenir la mise en place et l'entretien d'écosystèmes linéaires aménagés et spontanés

- > Entretien mécanisé de haies brise-vent pour susciter plus de plantations
- > Comparaison d'implantations spontanées et aménagées d'écosystèmes linéaires favorables à la biodiversité

ACTION 4 | Favoriser la mise en place d'ouvrages de conservation des sols

- > Aménagement de divers bassins notamment par des ouvrages hydroagricoles et des bandes riveraines

ACTION 5 | Réduire les surfaces traitées aux pesticides

- > Utilisation du sarclage et de l'arrosage en bandes
- > Emploi de paillis de seigle (courge, soya et haricot) pour diminuer les applications d'herbicides et de fongicides
- > Usage de filets d'exclusion pour contrôler les ravageurs en horticulture



ACTION 6 | Accompagner les entreprises en production animale pour assurer une meilleure gestion des déjections animales

- > Accompagnement des entreprises dans la mise en place de bonnes pratiques de gestion des fumiers, du purin et des eaux contaminées



Enjeux

Conservation et amélioration de la santé des sols

Réduction de l'érosion hydrique et amélioration de la qualité de l'eau

Adaptation de méthodes alternatives aux pesticides et diminution du risque pour la santé

Optimisation de la gestion des engrais organiques,
des engrais de synthèse et de l'entreposage des fumiers

Augmentation de la biodiversité

Adaptation des entreprises agricoles aux changements climatiques
et réduction des gaz à effet de serre (GES)

ACTION 1 | Favoriser la rotation des cultures, notamment par la mixité des espèces, par l'augmentation des superficies de cultures de couverture, de cultures fourragères et de cultures pérennes ainsi que par la diminution des superficies en monoculture

- > Mise en place de parcelles de démonstration à la ferme pour la conversion de superficies en monoculture
- > Réalisation d'une étude technico-économique comparant les cultures pérennes et annuelles
- > Mise en place de parcelles de démonstration à la ferme sur des cultures de couverture

ACTION 2 | Sensibiliser les acteurs du milieu à la santé et à la conservation des sols

- > Mise en place de la Caravane Santé des sols en Estrie

ACTION 3 | Encourager l'implantation de bandes riveraines élargies, notamment avec des espèces pérennes ou des aménagements agroforestiers

- > Mise en place de vitrines sur les bandes riveraines élargies

ACTION 4 | Adapter les pratiques agricoles dans les zones vulnérables à la recharge de la nappe phréatique (notamment les secteurs vulnérables déterminés dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines)

- > Conception et diffusion de fiches techniques recommandant les bonnes pratiques en lien avec la recharge de la nappe phréatique, notamment dans les secteurs considérés comme vulnérables

ACTION 5 | Accompagner les producteurs dans le choix des semences traitées ou non

- > Formation sur les outils d'aide à la décision concernant le choix des semences traitées ou non

ACTION 6 | Mener des projets pilotes visant à réduire ou à optimiser les apports en éléments fertilisants et assurer la diffusion des résultats

- > Mise en place de parcelles de démonstration à la ferme sur l'optimisation des matières fertilisantes

ACTION 7 | Entreprendre des actions pour favoriser la biodiversité en milieu agricole

- > Développement de l'expertise régionale en aménagement de la biodiversité
- > Mise en commun et diffusion d'outils techniques sur les aménagements de la biodiversité
- > Optimisation de la protection des pollinisateurs en favorisant l'adoption de méthodes et de pratiques culturales qui leur sont bénéfiques



ACTION 8 | S'assurer que les entreprises agricoles s'adaptent aux changements climatiques, notamment au manque d'eau

- > Évaluation des besoins et prélèvements d'eau selon les types de productions agricoles

MONTRÉAL-LAVAL-LANAUDIÈRE



Enjeux

Impacts environnementaux de l'utilisation des pesticides

Efficacité et rentabilité des méthodes alternatives aux pesticides

Amélioration de la santé des sols

Augmentation des sols couverts en hiver

Eau : qualité et quantité pour tous dans un contexte de changements climatiques

Amélioration de la biodiversité de la faune et de la flore

ACTION 1 | Favoriser l'adoption de méthodes alternatives aux pesticides et améliorer la gestion intégrée des ennemis des cultures dans les grandes cultures et la production horticole

- > Désherbage mécanique du sol dans la gestion des cultures
- > Application en bandes ou localisée de pesticides
- > Sensibilisation des producteurs aux méthodes alternatives aux insecticides
- > Mise en place de vitrines pour les différentes stratégies phytosanitaires dans la culture de brocoli de transformation
- > Utilisation des outils, des techniques et des stratégies préventives



ACTION 2 | Favoriser l'intégration des sols couverts dans les pratiques culturales, notamment pour les grandes cultures, les productions horticoles et la gestion biologique

- > Soutien du projet « Sols couverts en hiver »
- > Diversification des rotations de cultures et gestion des prairies ainsi que des pâturages

ACTION 3 | Optimiser l'utilisation des grilles de fertilisation et adapter les équipements d'application

- > Valorisation de la valeur fertilisante des cultures de couverture dans la production du maïs grains biologique
- > Sensibilisation à l'importance d'utiliser des outils d'aide à la décision en matière de fertilisation

ACTION 4 | Améliorer la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines dans des secteurs ciblés

- > Accompagnement des entreprises dans l'amélioration des pratiques d'élevage et horticoles ayant une incidence sur la qualité de l'eau
- > Accompagnement des entreprises dans l'amélioration des pratiques culturales et des bandes riveraines (ex. : lac Saint-Pierre)

ACTION 5 | Adopter de meilleures pratiques d'irrigation

- > Implantation de solutions de captage et d'entreposage de l'eau afin de s'adapter aux changements climatiques (ex. : projet SCELANEAU)
- > Sensibilisation et accompagnement des producteurs agricoles au sujet des exigences liées aux prélèvements d'eau
- > Promotion de meilleures pratiques de gestion de l'irrigation



ACTION 6 | Planter des bandes arbustives ou boisées afin d'améliorer la connectivité des milieux naturels

- > Soutien des démarches visant la mise en place d'un projet de type « ALUS »
- > Mise en place d'une cohorte visant la réalisation d'aménagements de biodiversité
- > Implantation de haies brise-vent et de bandes riveraines élargies dans le corridor forestier du Grand-Côteau



Enjeux

Utilisation raisonnée des pesticides

Maintien et amélioration de la santé des sols

Application optimale des matières fertilisantes

Maintien de la qualité de l'eau en présence des activités agricoles

Préservation et amélioration de la biodiversité en milieu agricole

ACTION 1 | Amener les entreprises à dépister et à identifier les ravageurs des cultures pour adapter leurs interventions en conséquence

- > Dépistage en plein champ pouvant contribuer aux activités de dépistage du Réseau d'avertissements phytosanitaires
- > Envoi postal aux entreprises pour promouvoir les services d'identification des ravageurs du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ
- > Sensibilisation des entreprises aux possibilités et aux moments d'interventions les plus appropriés



ACTION 2 | Promouvoir et soutenir les stratégies de conservation des sols

- > Mise en place d'une cohorte sur les pratiques culturales favorisant la santé et la conservation des sols
- > Présentation d'ateliers avec la Caravane Santé des sols pour amener les entreprises à mieux connaître et comprendre leur sol
- > Mise en place d'une cohorte pour favoriser la rotation des pâturages et permettre leur régénération

ACTION 3 | Favoriser une bonne gestion de l'application des matières fertilisantes

- > Caractérisation des fumiers et des lisiers afin de favoriser une meilleure répartition des matières fertilisantes à appliquer au champ

ACTION 4 | Évaluer l'incidence des activités agricoles sur la qualité de l'eau de la région

- > Mise en place d'une cohorte pour la promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales en adéquation avec la rentabilité économique de la ferme

ACTION 5 | Informer les entreprises agricoles sur la gestion de l'eau en milieu agricole et les sensibiliser à ce sujet

- > Réalisation de rencontres d'information sur les enjeux entourant la qualité de l'eau en milieu agricole

ACTION 6 | Soutenir les entreprises et les sensibiliser à l'importance de préserver et d'aménager des espaces favorables à la biodiversité

- > Soutien et mise en œuvre des projets d'aménagement de bandes riveraines élargies, de haies brise-vent et de bandes fleuries
- > Encouragement des entreprises en production bovine à changer leurs pratiques pour favoriser la faune et les pollinisateurs



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE- NORD-DU-QUÉBEC



Enjeux

Utilisation rationnelle des pesticides et gestion du risque de contamination diffuse

Amélioration de la santé des sols

Utilisation optimale des matières fertilisantes

Maintien de la qualité de l'eau et de la biodiversité en milieu agricole

ACTION 1 | Favoriser l'utilisation raisonnée des pesticides

- > Promotion de la gestion biologique pour la production de grains et de produits horticoles (cohorte et fiches technico-économiques)
- > Documentation de la présence de pesticides dans les puits comme outil de sensibilisation

ACTION 2 | Amener les entreprises à mieux reconnaître les insectes ravageurs des cultures pour adapter leurs interventions en conséquence

- > Promotion des services d'identification des ravageurs du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ auprès des entreprises agricoles

ACTION 3 | Améliorer la santé des sols et encourager les stratégies de conservation des sols

- > Invitation des entreprises à mieux connaître et comprendre leurs sols (Caravane Santé des sols)
- > Accompagnement des entreprises dans la gestion et la rénovation des pâturages (cohorte)
- > Utilisation des données régionales disponibles pour établir les tendances et évaluer l'effet des pratiques agricoles



ACTION 4 | Favoriser une meilleure gestion de l'application des matières fertilisantes

- > Accompagnement des entreprises dans la calibration des épandeurs à engrais organique et minéral (fumier, lisier, matières résiduelles fertilisantes et engrais)



ACTION 5 | Sensibiliser les entreprises et les encourager à préserver les bandes riveraines et les boisés agricoles pour maintenir la biodiversité dans les zones agricoles et en périphérie

- > Caractérisation de bandes riveraines comme outil de sensibilisation à l'importance de les conserver et/ou de les aménager

CÔTE-NORD



Enjeux

Conservation et amélioration de la santé des sols dans un contexte de développement agricole

Amélioration de la biodiversité et réduction de la dégradation des haies brise-vent

Utilisation optimale des pesticides dans les bleuetières

Maintien de la qualité des cours d'eau en milieu agricole

ACTION 1 | Promouvoir les bonnes pratiques de santé et de conservation des sols

- > Utilisation de la permaculture pour réduire les risques de pollution dans les vergers de petits fruits
- > Organisation de journées agricoles et de vitrines d'implantation de vergers
- > Mise en place de parcelles de démonstration de céréales d'automne
- > Collaboration interrégionale par la mise en place d'un réseau de conseillers experts
- > Collaboration interrégionale pour encourager et mobiliser les producteurs dans l'adoption de bonnes pratiques
- > Organisation d'activités avec la Caravane Santé des sols

ACTION 2 | Réaliser des projets de haies brise-vent et de bandes riveraines

- > Coordination des projets pour accroître l'implantation de haies brise-vent dans les bleuetières
- > Coordination des projets pour accroître l'implantation de haies brise-vent multifonctionnelles et augmentation de la biodiversité en Haute-Côte-Nord
- > Promotion de la réalisation d'aménagements de bandes riveraines
- > Mise en place d'une cohorte régionale ou interrégionale sur les haies brise-vent ou les bandes riveraines

ACTION 3 | Développer les compétences régionales en biodiversité

- > Développement et mise en place de solutions de rechange à l'introduction de pollinisateurs domestiques
- > Réalisation de campagnes de valorisation et de démonstrations pour favoriser la connectivité écologique et la conservation de la biodiversité
- > Organisation d'activités pour promouvoir la biodiversité

ACTION 4 | Promouvoir l'utilisation raisonnée des pesticides dans les bleuetières

- > Utilisation raisonnée des fongicides dans les bleuetières
- > Mise en place d'une cohorte interrégionale sur l'utilisation des pesticides dans les bleuetières
- > Organisation de caravanes sur l'utilisation raisonnée des pesticides



ACTION 5 | Réaliser des projets de gestion de l'eau

- > Coordination des projets d'approche collective de la gestion de l'irrigation
- > Mise en place de vitrines d'ouvrages hydro-agricoles et organisation de présentations lors des journées agricoles
- > Mise en place d'une cohorte pour la gestion collective de l'irrigation



GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Enjeux

Amélioration de la structure et de la fertilité des sols

Réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides pour la santé et l'environnement

Augmentation de la biodiversité fonctionnelle en milieu agricole

ACTION 1 | Valoriser les cultures pérennes afin de maximiser la santé des sols

- > Mise en place d'une cohorte sur l'initiation à l'agriculture régénérative
- > Gestion de la régie d'implantation de plantes fourragères adaptées aux conditions climatiques extrêmes
- > Création de la cohorte « Des arbres pour ma ferme »
- > Aménagement intégré des pâturages
- > Plantation en semis direct d'espèces annuelles et vivaces fourragères



ACTION 2 | Améliorer la santé et la fertilité intrinsèque des sols

- > Création de la cohorte « Sols couverts en hiver »
- > Évaluation de mélanges d'engrais verts en production horticole
- > Évaluation de l'état de santé des sols

ACTION 3 | Accroître la gestion intégrée des ennemis des cultures

- > Mobilisation pour la mise en œuvre d'une stratégie phytosanitaire durable dans les vergers gaspésiens
- > Contrôle de la berce sphondyle
- > Utilisation raisonnée des pesticides dans les cultures de petits fruits

ACTION 4 | Favoriser la biodiversité dans les écosystèmes agricoles

- > Mobilisation et sensibilisation sur la protection des abeilles
- > Caractérisation et amélioration des zones à potentiel mellifère
- > Création de la cohorte « Des fleurs dans mes cultures »
- > Mobilisation pour contrer le déclin de la biodiversité en milieu agricole



LAURENTIDES



Enjeux

Optimisation de l'utilisation des pesticides

Conservation et amélioration de la santé des sols

Adaptation des entreprises aux changements climatiques;
gestion de la quantité et de la qualité de l'eau

Protection de la biodiversité ainsi que des habitats de la faune et de la flore

ACTION 1 | Agir à la source par la promotion et l'adoption de méthodes de lutte contre les ennemis des cultures plus respectueuses de l'environnement ainsi que par la lutte intégrée

- > Mise en place d'une ou de plusieurs cohortes sur les méthodes alternatives aux pesticides dans les productions maraîchères et les grandes cultures
- > Avec une ou plusieurs caravanes, présentation d'ateliers sur les pesticides et les méthodes plus respectueuses de l'environnement
- > Organisation de journées de sensibilisation aux risques des pesticides sur la santé

ACTION 2 | Améliorer la santé des sols et dynamiser leur fertilité naturelle

- > Mise en place d'une ou de plusieurs cohortes sur la santé des sols dans les grandes cultures et les cultures maraîchères
- > Avec une ou plusieurs caravanes, présentation d'un atelier sur la santé des sols
- > Offre d'une ou de plusieurs formations aux partenaires afin de les sensibiliser à la santé des sols
- > Présentation d'une ou de plusieurs capsules vidéos sur les pratiques favorisant la santé des sols
- > Mise en place d'une ou de plusieurs cohortes sur l'introduction des prairies dans la rotation des cultures et sur le suivi de la rentabilité financière



ACTION 3 | Diminuer les pertes de sol vers les cours d'eau

- > Mise en place d'une ou de plusieurs cohortes sur les bonnes pratiques agricoles
- > Réalisation d'un portrait-diagnostic du bassin versant du ruisseau des Vases

ACTION 4 | Optimiser la gestion des sources d'eau pour faire face aux changements climatiques

- > Mise en place d'une ou de plusieurs cohortes sur la gestion de l'eau en production horticole
- > Établissement d'un diagnostic et concertation sur l'utilisation de l'eau à Oka



ACTION 5 | Favoriser les habitats de la faune et de la flore à proximité de la zone agricole

- > Mise en place d'une ou de plusieurs cohortes sur l'aménagement des habitats, notamment le corridor entre Oka et Mirabel

ACTION 6 | Favoriser la mobilisation des producteurs pour l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales

- > Création de L'EscouAD visant la réalisation de diagnostics personnalisés des pratiques agricoles
- > Mise en place de pôles de concertation des producteurs sur l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales

MONTÉRÉGIE



Enjeux

Gestion des pesticides dans les productions horticoles (maraîchères et fruitières)
et dans les grandes cultures

Amélioration de la biodiversité en milieu agricole, notamment la qualité des bandes riveraines

Adoption et maintien de pratiques d'amélioration de la santé et de la conservation des sols

Amélioration de la gestion de l'eau en milieu agricole (qualité et quantité)

Gestion de l'azote dans les grandes cultures, notamment le maïs

ACTION 1 | Accroître les interventions en gestion intégrée des ennemis des cultures dans les productions horticoles

- > Promotion des avantages économiques des méthodes alternatives aux pesticides de synthèse
- > Accompagnement des entreprises au sujet de l'utilisation de biopesticides et de la transition vers l'agriculture biologique
- > Mise en place de cohortes de producteurs confrontés à des problèmes similaires en phytoprotection

ACTION 2 | Accroître les interventions en gestion intégrée des ennemis des cultures afin de diminuer les superficies traitées aux insecticides de semences et de limiter le développement de mauvaises herbes résistantes aux herbicides en grandes cultures

- > Réalisation d'activités de transfert de connaissances visant des pratiques qui permettent de diminuer l'usage de pesticides à haut risque
- > Reconnaissance des efforts des producteurs
- > Mise en place de cohortes de producteurs en phytoprotection

ACTION 3 | Développer et consolider la collaboration entre les conseillers pour l'échange d'informations, la définition des besoins et le dosage des fertilisants azotés dans la production de maïs

- > Réalisation de parcelles sentinelles d'azote par des cohortes de producteurs
- > Utilisation de la méthode d'évaluation du potentiel de rendement relatif du sol dans les grandes cultures

ACTION 4 | Augmenter les superficies aménagées favorables à la biodiversité et encourager les meilleures pratiques de gestion de celles-ci

- > Concertation des acteurs pour améliorer la qualité des bandes riveraines en milieu agricole
- > Suivi à long terme des aménagements et de leur entretien, et accompagnement des entreprises

- > Développement d'un système de projets clé en main pour faciliter l'aménagement de bandes riveraines

ACTION 5 | Augmenter les superficies de sols cultivés couvertes durant l'hiver

- > Promotion de l'utilisation des plantes de couverture, des engrais verts et des cultures intercalaires dans toutes les cultures qui s'y prêtent
- > Promotion de l'outil Rotation+ afin de démontrer les avantages de la rotation des cultures pour l'entreprise
- > Création d'une plateforme pour l'organisation des semis de cultures de couverture par des entreprises forfaitaires régionales

ACTION 6 | Augmenter les efforts en matière de sensibilisation et d'accompagnement sur la problématique de santé et de conservation des sols

- > Présence active au champ au moyen de cohortes de producteurs, de formations pour les producteurs et de journées d'information
- > Promotion de la Caravane Santé des sols et association à d'autres activités
- > Développement, amélioration et diffusion des outils d'évaluation et d'accompagnement concernant la compaction et la conservation des sols à l'échelle de l'entreprise

ACTION 7 | Accroître le transfert de connaissance des producteurs agricoles ainsi que des intervenants du milieu sur la gestion de l'eau en milieu agricole

- > Réalisation d'activités de transfert sur les pratiques agricoles pour améliorer la rétention de l'eau des terres agricoles
- > Promotion des mesures pour réduire l'érosion au champ et améliorer la qualité des sols et leur conservation
- > Réalisation d'activités avec la caravane sur le thème de l'irrigation

CENTRE-DU-QUÉBEC



Enjeux

Utilisation rationnelle des pesticides

Optimisation des pratiques de fertilisation et de gestion des fumiers

Réduction de l'érosion et de la compaction des sols et amélioration de leur bilan humique

Présence d'habitats fauniques de qualité en milieu agricole

Préservation de l'écosystème du lac Saint-Pierre et des autres milieux vulnérables de la région

ACTION 1 | Accroître l'utilisation des méthodes alternatives aux pesticides

- > Organisation d'activités de transfert de connaissances en partenariat régional
- > Mise en place d'une ou plusieurs cohortes visant l'adoption de différents types de méthodes alternatives aux pesticides
- > Mise en place d'une ou plusieurs cohortes visant l'introduction de la culture sur paillis de seigle

ACTION 2 | Promouvoir l'optimisation de la fertilisation azotée ainsi que sa rentabilité et ses bénéfices environnementaux

- > Organisation d'activités de transfert de connaissances en partenariat régional
- > Mise en place d'une ou plusieurs cohortes visant l'optimisation de la fertilisation azotée

ACTION 3 | Améliorer la couverture de végétation ou de résidus des sols pendant la période hivernale, dans les secteurs avec une prédominance de cultures annuelles

- > Réalisation d'un projet collectif de bassin versant ou formation d'un groupe d'entreprises mobilisées
- > Mise en place d'une ou plusieurs cohortes visant l'introduction des céréales d'automne ou l'augmentation de leurs superficies
- > Mise en œuvre d'un projet de démonstration et de diffusion de techniques de couverture des sols dans le secteur de la pomme de terre

ACTION 4 | Accroître l'adoption de pratiques permettant de réduire le travail du sol dans les secteurs avec une prédominance de cultures annuelles

- > Mise en place d'une cellule de mentorat visant l'adoption du semis direct ou l'accroissement des superficies de semis direct (cohorte de 5 à 15 entreprises)

ACTION 5 | Maintenir et accroître les superficies de prairies et d'autres cultures pérennes dans les secteurs avec une prédominance de cultures annuelles

- > Mise à bien d'un projet contribuant à l'intégration de nouvelles plantes fourragères éprouvées
- > Réalisation d'un projet contribuant au développement de la filière du foin de commerce

ACTION 6 | Accroître la plantation d'arbustes et d'arbres en bordure des champs et des cours d'eau agricoles, en particulier dans les municipalités comportant une couverture forestière inférieure à 30 %

- > Mise en œuvre d'un projet collectif de bassin versant ou création d'un groupe d'entreprises mobilisées
- > Lancement d'un projet exploratoire de plantation d'arbres isolés ou de petits îlots arborescents ou arbustifs en bordure des champs et des cours d'eau agricoles

ACTION 7 | Aménager des ouvrages de conservation des sols dans les secteurs avec une prédominance de cultures annuelles

- > Réalisation d'un projet collectif de bassin versant ou formation de groupes d'entreprises mobilisées



